



LIVRET D'ACCUEIL MATERNELLE



L'ÉCOLE MATERNELLE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Votre enfant est admis à l'école maternelle. Cette première rentrée est un événement unique et important dans sa vie. Ce livret va vous permettre de découvrir l'école sous ses différents aspects et va vous aider à préparer cette rentrée.

● **L'école maternelle fait partie de l'école primaire**

L'école maternelle couvre le cycle 1, cycle des apprentissages premiers, avec les classes de Petite Section, Moyenne Section et Grande Section.

Au Cours Préparatoire, les enfants entreront progressivement en cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux.

● **L'école maternelle ouverte aux enfants de 3 à 6 ans**

TPS = Toute Petite Section (en fonction des possibilités d'accueil)

PS = Petite Section

MS = Moyenne Section

GS = Grande Section

● **Pour une bonne scolarité à l'école maternelle**

Depuis 2019, **l'instruction est obligatoire à 3 ans.**

La scolarité de l'école maternelle implique donc une fréquentation régulière et assidue indispensable aux progrès de votre enfant.

Votre enfant est absent ? Merci de prévenir l'école dès le matin :

- Par l'application [e-primo](#)
- Par e-mail ce.0441683@ac-nantes.fr
- Ou par téléphone : 07 84 30 04 31

Les relations et communications entre parents et école se feront dans la bienveillance, la confiance et le respect mutuel.

● **Rencontres entre les familles et l'école**

Vous avez la possibilité de solliciter l'enseignant de la classe à tout moment de l'année pour un rendez-vous individuel.

- Septembre : Réunion parents-enseignants pour toutes les classes.
- Portes ouvertes (date à définir)
- Décembre : Marché de Noël
- Juin 2027 : Fête de l'école

QUE FAIT-ON À L'ÉCOLE MATERNELLE ?

BULLETIN OFFICIEL N°41 DU 31 OCTOBRE 2024

L'école maternelle est une école bienveillante. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir, de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà.



CONSEILS POUR UNE RENTRÉE SEREINE

L'ENTRÉE EN MATERNELLE : UNE ÉTAPE IMPORTANTE QUI SE PRÉPARE

● Avant la rentrée

Il est important, en amont, de **préparer votre enfant à cette grande étape**. Ce sont peut-être ses premiers pas dans une structure collective qui nécessite de la maturité, de la confiance et de la disponibilité. Pour cela, il faut que la famille et l'école se mobilisent autour de lui pour l'accompagner dans cette nouvelle expérience.

Il est essentiel que votre enfant **mette du sens sur ce qu'il va faire à l'école**. Parlez-lui de l'école, dites-lui que c'est un lieu d'apprentissage, de partage, de rencontres, de découvertes... Parlez-lui de vos bons souvenirs de l'école, de ces moments qui vous ont fait grandir, qui vous ont rendu heureux à l'école. Relatez lui une journée de classe, avec des moments pour jouer, pour se détendre, pour discuter, pour découvrir, pour réaliser des ateliers peintures, lire des livres... Vous pourrez aussi lui dire que cette année, il apprendra énormément de choses autour de thèmes différents.

Il n'est pas nécessaire d'en parler constamment mais le fait d'en parler un peu tous les jours prépare votre enfant en douceur.

● Le jour de la rentrée

Ce jour-là, il est normal de se sentir angoissé pour cet événement, d'être inquiet. Les enseignants et personnels de l'école sont des personnes formées et compétentes qui prendront soin de votre enfant. Malgré l'émotion, montrez-vous sûr.e de vous afin de rassurer votre enfant. Vous pourrez entrer en classe avec votre enfant afin de l'accompagner pour les premiers instants, réaliser une petite activité avec lui pour faciliter la transition. **Expliquez à votre enfant que vous ne resterez pas avec lui toute la matinée**, que vous devez partir car votre place n'est pas avec lui en classe, qu'il doit s'y retrouver seul et que vous faites confiance aux adultes de la classe pour bien s'occuper de lui.

Lorsque le moment de partir approche, surtout, **ne partez pas sans lui dire au revoir**. Dites-lui que le moment de partir dont vous lui avez déjà parlé est arrivé, que vous êtes sûr que la journée se passera bien, qu'il ne doit pas s'inquiéter si certains copains pleurent et que vous serez là à la fin de la journée de classe, impatient.e de connaître son ressenti et de l'écouter raconter sa journée et **ne vous attardez pas trop**.

Lorsque vous serez parti, nous veillerons au bien-être de votre enfant. Il découvrira la classe, la cour de récréation et vivra ses premiers ateliers à l'école.



POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE À L'ÉCOLE

Je commence à accepter
la séparation
avec mes parents.

Je commence à gérer seul
mes besoins corporels.
(continence, toilettes) *

* Hors pathologie

Je joue avec les
autres enfants.
Je partage les
jeux.

Je réagis aux
sollicitations.
Je regarde et
j'écoute quand
on me parle.

Je commence
à faire des
choses tout seul.

Je commence à gérer
mes frustrations.
Je suis bienveillant avec
les autres.

Je suis capable d'attendre un peu
pour avoir une réponse
ou obtenir quelque chose.



AIDER SON ENFANT À DEVENIR ÉLÈVE

ENTRER EN MATERNELLE C'EST ENTRER DANS UNE COLLECTIVITÉ QUI A SES RÈGLES DE VIE.

● **Devenir élève**

A l'école maternelle, on apprend à devenir élève :

On apprend à respecter les autres (camarades et adultes), à prendre soin du matériel, à faire preuve de solidarité, mais aussi à ne pas crier, mentir, dire de gros mots, taper ou blesser ses camarades.

Cependant, votre aide est indispensable pour nous aider à apprendre la bienveillance et le respect à votre enfant.

● **Gérer ses frustrations**

Accompagnez-le à la maison pour apprendre à gérer la frustration ; apprendre à jouer ensemble, à attendre son tour, à partager, à accepter de perdre, à ne pas avoir l'adulte rien que pour soi...

● **Devenir autonome**

A la maison, on peut aussi commencer à apprendre à se moucher, aller aux toilettes seul, mettre son manteau et ses chaussures.....

Pour l'aider à devenir autonome :

- Choisir des vêtements pratiques, faciles à enfiler
- Préférer les chaussures à scratch qu'il pourra enlever et mettre seul
- Préférer les moufles plutôt que les gants à doigts
- Marquer ses affaires à son nom pour les retrouver facilement

AINSI, VOUS AIDEREZ VOTRE ENFANT À SE SENTIR BIEN À L'ÉCOLE ET À ÊTRE FIER DE RÉUSSIR SEUL UN MAXIMUM DE CHOSES.



FOURNITURES POUR LA RENTRÉE

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE

- Un cartable
 - Un grand classeur rigide A4, 4 anneaux, dos 4cm
 - Une boîte de mouchoirs
 - Un gobelet
 - Une tenue de rechange dans un petit sac qui restera au porte-manteau de votre enfant.
 - Une paire de chaussettes, à laisser dans le cartable (Pour les séances de motricité)
 - Des bottes de pluie qui resteront à l'école
 - Un sac en tissu type « tote bag » pour les livres de bibliothèque
 - Un sac cabas pour rapporter les travaux et les affaires de sieste à chaque vacances scolaires
 - Pour la sieste : un drap house (dans l'idéal : format 60x120 extensible, si non extensible il faut un format 90x190), une couverture ou un duvet et un petit coussin si besoin
 - Pour la cantine : une serviette en tissu
-
- Pensez à écrire le nom et prénom de votre enfant sur tout le matériel et les vêtements qu'il emporte à l'école pour éviter les pertes.

ASSURANCES

Prévoir de fournir une attestation d'assurance "Responsabilité civile ET individuelle accident" en version papier.

QUI FAIT QUOI ?

1

L'Inspection de l'Éducation Nationale (IEN)

L'Inspection de l'Éducation Nationale gère l'organisation scolaire, les personnels enseignants, la scolarité et la vie scolaire de toutes les écoles d'une même circonscription. Elle est dirigée par un.e Inspecteur.trice de l'Éducation Nationale (IEN), assisté.e par des Conseillers Pédagogiques de Circonscription (CPC).

2

Le.la directeur.trice

C'est avant tout un enseignant. Il a la charge d'une classe. Pour effectuer le travail de direction, il est remplacé auprès des élèves lors de ses jours de décharge. Il est à la fois gestionnaire, animateur pédagogique, coordinateur. Il n'a aucun pouvoir hiérarchique sur les enseignants de l'école. Avec l'équipe pédagogique, il élabore le projet d'école et préside le conseil d'école. Il reçoit les parents pour les admissions ou à leur demande, organise les élections des représentants de parents d'élèves. Il est le référent de l'école auprès des partenaires.

3

L'enseignant.e

Les enseignants de l'école maternelle ou de l'école élémentaire reçoivent la même formation. Ils peuvent assurer l'enseignement de toutes les classes de la maternelle au CM2. L'enseignant de maternelle marque une rupture avec la personne assurant le mode de garde car, avec lui, l'enfant devient un élève.

4

L'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM)

Dans notre école, une ATSEM est présente dans chacune des classes de maternelle. Rattachée à l'enseignant, elle joue un rôle très important dans la classe. Elle surveille les enfants, prépare, installe et range le matériel pour les différentes activités, encadre certains ateliers, accompagne aux toilettes, surveille le dortoir, aide les enfants à s'habiller, veille à l'entretien et l'hygiène des locaux... Au même titre que l'enseignant, elle est un référent affectif pour l'enfant.



5

Les partenaires médicaux

En PS et MS :

Le médecin pédiatre de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) est le référent médical de l'école. Il définit les adaptations apportées à la scolarité de l'enfant si nécessaire. Il aide à l'élaboration et valide les PAI (Projet d'Accueil Individualisé) autorisant notamment la délivrance de médicaments sur le temps scolaire, l'organisation liée aux régimes alimentaires spécifiques, l'aménagement d'horaires... Il participe aux équipes éducatives.

Un professionnel de la PMI reçoit à l'école les enfants de Petite ou Moyenne Section nés sur une période définie pour un bilan complet (développement psychomoteur, vue, audition, dentition).

En GS :

Le médecin scolaire est le référent de l'école pour les enfants à partir de la Grande Section. Il est assisté par l'infirmier scolaire.

6

La mairie

La commune a la charge des écoles publiques établies sur son territoire. Elle est propriétaire des locaux. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles. L'organisation de la restauration scolaire et de la garderie relève de la commune. A ce titre, elle gère les personnels non-enseignants (ATSEM, Agents Périscolaires).

7

Le RASED / La psychologue scolaire

● Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) peut intervenir dans l'école, sur demande des enseignants avec l'accord des familles, soit au sein d'une classe, soit dans une classe à part, de manière individualisée ou par petits groupes. Il existe deux types d'enseignants : le maître E pour les difficultés d'apprentissage scolaire et le maître G pour les enfants ayant du mal à s'adapter à l'école et aux exigences scolaires.

● La psychologue scolaire travaille dans plusieurs écoles et peut intervenir à la demande de l'enseignant s'il constate des difficultés. Avec l'accord des parents, elle peut faire un bilan et proposer un suivi de l'enfant ou des conseils aux familles ou à l'équipe pédagogique.

8

L'enseignant référent / L'AESH

Pour les enfants à besoins particuliers, il est parfois nécessaire de réaliser un dossier MDPH. L'enseignant référent fait le lien entre les familles, l'équipe éducative et les professionnels qui accompagnent les élèves en situation de handicap. L'AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap), sous la responsabilité pédagogique des enseignants, assure des missions auprès de ces élèves.

MON ENFANT FACE AUX ÉCRANS



LES 4 PAS...

L'écran fait partie de notre quotidien: travail, maison, loisirs...
L'enfant y est confronté dès son plus jeune âge.
Il y passe un temps de plus en plus long.

Voici quelques conseils qui permettront à votre enfant de s'approprier l'écran sans en devenir captif.



Mettre en place ces quatre temps dès aujourd'hui, c'est aider votre enfant à développer :

- son langage, son vocabulaire
- sa pensée, son imagination
- son autonomie, sa capacité à être seul
- sa capacité à distinguer réel et virtuel

D'après Sabine Duflo, psychologue clinicienne
Centre Médico-Psychologique de Noisy-Le-Grand

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Les jours de fréquentation de l'école :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée.

● **Les horaires :**

Le matin : Les portes de l'école sont ouvertes de 8h45 à 8h55.
En maternelle, chaque enfant est accompagné par un adulte jusqu'à la classe.
En élémentaire, les élèves rejoignent directement leur classe.
La sortie s'effectue à 12h00.

L'après-midi : Les enfants sont accueillis de 13h25 à 13h35.
La sortie s'effectue à 16h30.

● **Accueil des enfants de petite section**

La classe sera ouverte le lundi 31 août, de 16h30 à 18h pour apporter le matériel et se rencontrer avant le grand jour !

● **Temps périscolaires**

Les inscriptions à la cantine et à l'accueil périscolaire sont à effectuer auprès de la mairie.

● **Le calendrier scolaire :**

Rentrée des élèves	Mardi 1er septembre 2026
Vacances de la Toussaint	Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2026
Vacances de Noël	Du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027
Vacances d'hiver	Du samedi 20 février au lundi 8 mars 2027
Vacances de printemps	Du samedi 17 avril au lundi 3 mai 2027
Vacances d'été	Samedi 3 juillet 2027

CONTACTS

Ecole primaire Paul Emile Victor

8 Boulevard de l'Atlantique
44116 VIEILLEVIGNE

07 84 30 04 31

ce.0441683r@ac-nantes.fr

Inspection de l'Education Nationale

Circonscription de Saint
Philbert de Grand Lieu
IEN - 7 Boulevard Lamoricière
44310 ST PHILBERT DE GD LIEU

02 28 27 05 05

ce.0442562w@ac-nantes.fr

RASED (Réseau d'Aide Spécialisé)

Antenne d'Aigrefeuille
Montbert - René CASSIN

02 40 69 10 92

rased.aigrefeuille@ac-nantes.fr

Mairie - Service éducation Mme TENAILLEAU

1 place de la mairie
44116 VIEILLEVIGNE

06 12 55 30 86

viescolaire@vieillevigne44.com